



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Numéro du produit 59643

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Agent de polymérisation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 59643

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Mentions de danger	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE, ALCOOL BENZYLIQUE, Trimethylhexane-1,6-diamine, SALICYLIC ACID

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE			30-60%
Numéro CAS: 38294-64-3	Numéro CE: 500-101-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119965165-33-XXXX	
Classification Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			

ALCOOL BENZYLIQUE			10-30%
Numéro CAS: 100-51-6	Numéro CE: 202-859-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119492630-38-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319			

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Trimethylhexane-1,6-diamine		10-30%
Numéro CAS: 25620-58-0	Numéro CE: 247-134-8	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		

SALICYLIC ACID		1-5%
Numéro CAS: 69-72-7	Numéro CE: 200-712-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486984-17-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer pendant 30 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.
Ingestion	Provoque de graves brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures des muqueuses, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Oxydes de carbone. Azote.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO_x). Composés organiques - aromatiques. Amines. Hydrocarbures. Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Approcher le déversement contre le vent. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Précautions d'utilisations	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Stocker à des températures comprises entre 0°C et 30°C. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre. Aluminium.
Classe de stockage	Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants	Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
--	--

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE (CAS: 38294-64-3)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.073 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.073 mg/m ³
PNEC	eau douce; 0.06 mg/l Sédiments (eau douce); 5.784 mg/kg/jour rejet intermittent; 0.23 mg/l eau de mer; 0.006 mg/l Sédiments (eau de mer); 0.578 mg/kg Station d'épuration des eaux usées; 3.18 mg/l Sol; 1.121 mg/kg

ALCOOL BENZYLIQUE (CAS: 100-51-6)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 110 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 22 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg p.c. /jour Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.4 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 27 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 4 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour
-------------	--

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

PNEC

- eau douce; 1 mg/l
- eau de mer; 0.1 mg/l
- rejet intermittent; 2.3 mg/l
- Sol; 0.456 mg/kg p.c. /jour
- Sédiments (eau douce); 5.27 mg/kg p.c. /jour
- Sédiments (eau de mer); 0.527 mg/kg p.c. /jour
- Station d'épuration des eaux usées; 39 mg/l

SALICYLIC ACID (CAS: 69-72-7)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5 mg/m³
 Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
- eau de mer; 0.02 mg/l
- Sédiments (eau douce); 1.42 mg/kg p.c. /jour
- Sédiments (eau de mer); 0.14 mg/kg p.c. /jour
- Sol; 0.17 mg/kg p.c. /jour
- Station d'épuration des eaux usées; 162 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage

Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Polychlorure de vinylidène/polyéthylène (PVDC/PE). Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 8.0 - 11.0
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 200°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	> 110°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	< 5 hPa @ 50°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.01 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	3000 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 206 g/l de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
--------------------------------------	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Acides. Hydrocarbures halogénés. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre. Aluminium.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO _x). Composés organiques - aromatiques. Amines. Hydrocarbures. Phénolique. Fumée âcre ou vapeurs.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	1.544,09
-------------------	----------

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	52,38
-------------------------------	-------

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	19.895,24
--	-----------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures.
--------------------------------------	------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. Peut provoquer des lésions internes.
Contact cutané	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur. Rougeurs. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure et larmolement. Lésion de la cornée. Cécité.

Informations toxicologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

Espèces Rat

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

ETA orale (mg/kg) 1.620,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 2.001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 11,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Espèces Rat

Toxicité aiguë inhalation 4.178,0
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs 11,0
mg/l)

ETA inhalation 4.178,0
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Irritant pour les yeux. OECD 405
graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: OECD 406 Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OECD 474

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 200 mg/kg/jour, Orale, Souris OECD 453 NOAEL > 400 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat OECD 451 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité - NOAEL 1072 mg/kg p.c. /jour, Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 400 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Nausées, vomissements. Diarrhée. Mal de tête. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

SALICYLIC ACID

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 891,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ 891 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ >0.9 mg/l, Inhalatoire, Rat Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

ALCOOL BENZYLIQUE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

SALICYLIC ACID

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 70.7 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 11.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 79.4 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: >1000 mg/l, Boues activées OECD 209

ALCOOL BENZYLIQUE

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 460 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) OECD 203 CL ₅₀ , 96 heure: 10 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 230 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 770 mg/l, Algues NOEC, 72 heures: 310 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	Cl ₅₀ , 49 heures: 2100 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 51 mg/l, Daphnia magna
--	--

SALICYLIC ACID

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 1380 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) CL ₅₀ , 96 heure: > 150 mg/l, Notropis atherinoides CL ₅₀ , 48 heure: 90 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 870 mg/l, Daphnia magna CL ₅₀ , 24 heure: 105 - 230 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: >100 mg/l, Desmodesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: >3200 mg/l, Boues activées OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT**REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH
OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-
(CHLOROMETHYL)OXIRANE**

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Biodégradation - 0%: 28 jours
OECD 301F

ALCOOL BENZYLIQUE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 92 - 96%: 14 jours
OECD 301C
- Dégradation 95 - 97%: 21 jours
OECD 301A

SALICYLIC ACID

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 88.1%: 14 jours
OECD 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**ALCOOL BENZYLIQUE**

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : Log Kow 1.10

SALICYLIC ACID

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: <100,

Coefficient de partage log Pow: ~ 2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**ALCOOL BENZYLIQUE**

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Tension de surface 39 mN/m @ 20°C OECD 115

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT**SALICYLIC ACID**

Mobilité	Mobile.
Coefficient d'adsorption/désorption	- Koc: 24 @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

Informations écologiques sur les composants

REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

ALCOOL BENZYLIQUE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

SALICYLIC ACID

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

Informations écologiques sur les composants**ALCOOL BENZYLIQUE**

Autres effets néfastes	Inconnu.
-------------------------------	----------

SALICYLIC ACID

Autres effets néfastes	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

N° ONU (ADR/RID)	2735
N° ONU (IMDG)	2735
N° ONU (ICAO)	2735
N° ONU (ADN)	2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE, Trimethylhexane-1,6-diamine)
Nom d'expédition (IMDG)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE, Trimethylhexane-1,6-diamine)
Nom d'expédition (ICAO)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (CONTAINS REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE, Trimethylhexane-1,6-diamine)
Nom d'expédition (ADN)	POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (CONTIENT REACTION PRODUCT OF 3-AMINOMETHYL-3,5,5-TRIMETHYLCYCLOHEXANAMINE WITH OLIGOMERISATION PRODUCTS OF 4,4'-PROPANE-2,2-DIYLDIPHENOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE, Trimethylhexane-1,6-diamine)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C7
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des
matières du code IMDG

18. Alcalis

EmS

F-A, S-B

Catégorie de transport ADR

3

Code de consignes
d'intervention d'urgence

2X

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)

80

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

03-02-20

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

59643

Statut de la FDS

Approuvé.

D E H 4712 EPOXY CURING AGENT

Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion.
	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
	H332 Nocif par inhalation.
	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal